



**Royal Canadian Mounted Police
Gendarmerie royale du Canada**

**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS A:**

Bid Receiving/Réception des soumissions
Procurement & Contracting Services / Services
d'acquisitions et des marchés.
F Division
Procurement & Contracting Services
c/o Commissionaire
6101 Dewdney Avenue
Regina, SK S4P 3J7

Fax No. – No de FAX: 306-780-5232

INVITATION TO TENDER

APPEL D'OFFRES

Tender to: Royal Canadian Mounted Police

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefore.

Soumission aux: Gendarmerie royale du Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté l Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaries

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du fournisseur/de
l'entrepreneur
Facsimile No. - No de télécopieur:
Telephone No. - no de telephone:

Title-Sujet: Réparations de logements de McLennan (Alberta)	
Solicitation No. - No. de l'invitation M5000-18-6631/A	Date 12 avril 2018
Client Reference No. - No. De Référence du Client 201806631	
GETS Reference No. - No. de Référence de SEAG PW-18-00824406	
Solicitation Closes –L'invitation prend fin at - à 14 :00 hr HNC (Heure Normale du Centre) on - le 30 avril 2018	
F.O.B. - F.A.B. Destination	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Tania Sentes Tania.sentes@rcmp-grc.gc.ca	
Telephone No. - No de telephone 639-625-3463	Fax No. - N° de FAX: 306-780-5232
Destination of Goods, Services, and Construction: Destinations des biens, services et construction: RCMP McLennan, AB	
This document contains a Security Requirement	
Delivery Required - Livraison exigée:	Delivery Offered - Livraison proposée
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur	



INVITATION À SOUMISSIONNER

AVIS IMPORTANT AUX SOUMISSIONNAIRES

CE DOCUMENT COMPORTE UNE EXIGENCE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

LES CLAUSES CITÉES EN RÉFÉRENCE PAR UN NUMÉRO DANS CE DOCUMENT (EX : R2810D) SONT DISPONIBLES SUR LE SITE WEB SUIVANT DE TPSGC:

<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>
(pour procéder à une recherche, sélectionner "Rechercher dans les CCUA" et inscrire le numéro de référence de la clause dans la case ID)

Toutes référence au ministère des Travaux publics et Services Gouvernementaux Canada (TPSGC) dans les instructions, termes généraux, conditions et clauses, identifiés dans le document d'appel d'offres (DAO) par leur numéro, date et titre, et énoncés dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat(<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>), doit être remplacée par le terme "Gendarmerie royale du Canada" (GRC).

ACHATS ET VENTES

[Achatsetventes.gc.ca/appels-d-offres](https://achatsetventes.gc.ca/appels-d-offres) est le fournisseur du Service électronique d'appels d'offres du gouvernement du Canada.

[Achatsetventes.gc.ca/appels-d-offres](https://achatsetventes.gc.ca/appels-d-offres) ne signale pas aux soumissionnaires potentiels les modifications apportées aux projets. Il incombe aux soumissionnaires potentiels de fréquenter le site pour s'assurer d'être informés de toute modification apportée aux projets.

Prière d'inclure, dans votre dossier de soumission, des copies de toutes les modifications dûment signées ou paraphées et qui établissent la preuve de réception.



TABLE DES MATIÈRES

INSTRUCTIONS PARTICULIÈRES AUX SOUMISSIONNAIRES (IP)

IP01	Documents de soumission
IP02	Demandes de renseignements pendant l'appel d'offres
IP03	Visite optionnel des lieux
IP04	Révision des soumissions
IP05	Résultats de l'appel d'offres
IP06	Fonds insuffisants
IP07	Période de validité des soumissions
IP08	Documents de construction
IP09	Cote de sécurité
IP10	Promotion du dépôt direct
IP11	Dispositions relatives à l'intégrité
IP12	Ombudsman de l'approvisionnement
IP13	Sites Web

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES AUX SOUMISSIONNAIRES (IG) - R2410T (2016-04-04)

R2410T est inclus par renvoi et est disponible au site Web suivant <https://buyandsell.gc.ca/policy-and-guidelines/standard-acquisition-clauses-and-conditions-manual/all> (pour procéder a une recherche inscrire R2410T dans la case ID)

IG01	Code de conduite pour l'approvisionnement
IG02	La soumission
IG03	Identité ou capacité civile du soumissionnaire
IG04	Taxes applicables
IG05	Frais d'immobilisation
IG06	Liste des sous-traitants et fournisseurs
IG07	Livraison des soumissions
IG08	Révision des soumissions
IG09	Rejet de la soumission
IG10	Coûts relatifs aux soumissions
IG11	Numéro d'entreprise – approvisionnement
IG12	Respect des lois applicables
IG13	Approbation des matériaux de remplacement
IG14	Évaluation du rendement
IG15	Conflit d'intérêts / Avantage indu
IG16	Code de conduite pour l'approvisionnement – soumission

R2410D (2017-08-17), Dispositions générales – Services de construction est modifié comme suit :

Section IG14 - Évaluation du rendement : supprimé au complet

CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES (CS)

CS01	Exigences en matières d'accès, sécurité pour les entrepreneurs Canadiens
CS02	Présentation des soumissions
CS03	Sécurité et santé obligatoire



DOCUMENTS DU CONTRAT (DC)

FORMULAIRE DE SOUMISSION ET D'ACCEPTATION (SA)

- SA01 Identification du projet
- SA02 Nom commercial et adresse du soumissionnaire
- SA03 Offre
- SA04 Période de validité des soumissions
- SA05 Acceptation et contrat
- SA06 Durée des travaux
- SA07 Signature

Annexes et Appendices:

- Annexe "A" – Spécifications
- Annexe "B" – Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité

APPENDICE 1 LISTE DE VÉRIFICATION – LIVRAISON DES SOUMISSIONS



INSTRUCTIONS PARTICULIÈRES AUX SOUMISSIONNAIRES (IP)

IP01 DOCUMENTS DE SOUMISSION

- 1) Les documents suivants constituent les documents de soumission:
 - a. Appel d'offres - Page 1;
 - b. Instructions particulières aux soumissionnaires;
 - c. Instructions générales aux soumissionnaires [R2410T](2016-04-04);
 - d. Clauses et conditions identifiées aux "Documents du contrat";
 - e. Dessins et devis;
 - f. Formulaire de soumission et d'acceptation et tout appendice s'y rattachant; et
 - g. Toute modification émise avant la clôture de l'invitation.

La présentation d'une soumission constitue une affirmation que le soumissionnaire a lu ces documents et accepte les modalités qui y sont énoncées.

- 2) « Instructions générales aux soumissionnaires » est intégré par renvoi et reproduit dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (CCUA) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). Le guide des CCUA est disponible sur le site Web de TPSGC: <https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>

Les soumissions doivent être présentées uniquement à l'Unité de réception des soumissions de la GRC par la date, heure et lieu indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

En raison de la nature de la demande de soumissions, les soumissions transmises par courriel à la GRC ne seront pas acceptées.

- 3) Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission :
 - a. utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
 - b. utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions:

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les agences et ministères fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement Politique d'achats écologiques (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html>). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient:

- utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- utiliser un format qui respecte l'environnement: impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.



IP02 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PENDANT L'APPEL D'OFFRES

- 1) Toute demande de renseignements sur l'appel d'offres doit être présentée par écrit à l'agent d'approvisionnement dont le nom figure à l'Appel d'offres - Page 1, et ce le plus tôt possible pendant la durée de l'invitation. À l'exception de l'approbation de matériaux de remplacement, comme cela est décrit à R2410T « Instructions générales aux soumissionnaires », toutes les autres demandes de renseignements devraient être reçues au moins cinq (5) jours civils avant la date de clôture de l'invitation afin de laisser suffisamment de temps pour y répondre. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après cette date, il est possible qu'on ne puisse y répondre.
- 2) Pour assurer la cohérence et la qualité de l'information fournie aux soumissionnaires, l'agent d'approvisionnement examinera le contenu de la demande de renseignements et décidera s'il convient ou non de publier une modification.
- 3) Toutes les demandes de renseignements et autres communications envoyées avant la clôture de l'appel d'offres doivent être adressées UNIQUEMENT à l'agent d'approvisionnement dont le nom figure à l'Appel d'offres - Page 1. Le défaut de se conformer à cette exigence pourrait avoir pour conséquence que la soumission soit déclarée non recevable.

IP03 VISITE OPTIONNEL DES LIEUX

Il y aura une visite des lieux le **18 avril 2018 à 10 :00 hrs HAR** (heure avancée de Rocheuses). Les soumissionnaires intéressés devront se présenter au détachement. **404 3^e avenue N.E McLennan, Alberta**

IP04 RÉVISION DES SOUMISSIONS

Une soumission peut être révisée par lettre ou par télécopie conformément à R2410T « Instructions générales aux soumissionnaires ». Le numéro du télécopieur pour la réception de révisions est le (306) 780-5232.

IP05 RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES

- 1) Un dépouillement public des soumissions aura lieu au bureau désigné sur la page frontispice « Appel d'offres » pour la réception des soumissions, peu de temps après l'heure indiquée pour la clôture des soumissions.
- 2) Après la date de clôture pour la réception des soumissions, on peut demander les résultats de l'appel d'offres en appelant le bureau compétent au numéro de téléphone (639) 639-6463.

IP06 FONDS INSUFFISANT

Si la soumission conforme la plus basse dépasse le montant des fonds alloués par le Canada pour les travaux, le Canada pourra

- a) annuler l'appel d'offres; ou
- b) obtenir des fonds supplémentaires et attribuer le contrat au soumissionnaire ayant présenté la soumission conforme la plus basse; et/ou
- c) négocier une réduction maximale de 15% du prix offert et/ou de la portée des travaux avec le soumissionnaire ayant présenté la soumission conforme la plus basse. Si le Canada n'arrive pas à une entente satisfaisante, il exercera l'option a) ou b).



IP07 PÉRIODE DE VALIDITÉ DES SOUMISSIONS

- 1) Le Canada se réserve le droit de demander une prorogation de la période de validité des soumissions tel que précisé à la SA04 du Formulaire de soumission et d'acceptation. Dès réception d'un avis écrit du Canada, les soumissionnaires auront le choix d'accepter ou de refuser la prorogation proposée.
- 2) Si la prorogation mentionnée à l'alinéa 1) de l'IP07 est acceptée par écrit par tous les soumissionnaires qui ont présenté une soumission, le Canada poursuivra alors sans tarder l'évaluation des soumissions et les processus d'approbation.
- 3) Si la prorogation mentionnée à l'alinéa 1) de l'IP07 n'est pas acceptée par écrit par tous les soumissionnaires qui ont présenté une soumission, le Canada pourra alors, à sa seule discrétion,
 - a. poursuivre l'évaluation des soumissions de ceux qui auront accepté la prorogation proposée et obtenir les approbations nécessaires; ou
 - b. annuler l'appel d'offres.
- 4) Les conditions exprimées dans les présentes ne limitent d'aucune façon les droits du Canada définis dans la loi ou en vertu de R2410T « Instructions générales aux soumissionnaires ».

IP08 DOCUMENTS DE CONSTRUCTION

À l'attribution du contrat, une copie papier des dessins signés et scellés, du devis et des modifications sera fournie à l'entrepreneur retenu. Des copies supplémentaires, jusqu'à concurrence de un (1), seront fournies sans frais à la demande de l'entrepreneur. Il incombera à l'entrepreneur d'obtenir les autres exemplaires dont il peut avoir besoin et, le cas échéant, d'en assurer les coûts.

IP09 COTE DE SÉCURITÉ

Ce document contient une exigence en matière de sécurité laquelle est obligatoire pour toute l'adurée du contrat subséquent (vous référer à l'article CS01 des conditions supplémentaires ci-incluses)

- 1) Les membres du personnel du soumissionnaire retenu, ainsi que tout sous-traitant et les membres de son personnel, qui effectueront quelque partie que ce soit des travaux durant l'exécution du contrat subséquent doivent aussi se conformer aux exigences obligatoires en matière de sécurité du contrat subséquent tel qu'indiqué à l'article CS01 des conditions supplémentaires. **Les membres du personnel ne détenant pas la cote de sécurité requise ne seront pas admis sur les lieux.** Il sera de la responsabilité du soumissionnaire retenu de s'assurer que les exigences en matière de sécurité sont rencontrées tout au long du contrat. Le Canada ne sera pas tenue responsable ou redevable de tout retard ou frais supplémentaires associés avec la non-conformité du soumissionnaire retenu aux exigences obligatoires en matière de sécurité.
- 2) Pour toutes demandes de renseignements durant l'appel d'offres au sujet des exigences en matière de sécurité du projet, les soumissionnaires doivent se conformer aux instructions tel que décrites à la clause IP02 "Demandes de renseignements pendant l'appel d'offres"



IP10 PROMOTION DU DÉPÔT DIRECT

Les renseignements suivants ne sont pas liés au processus d'invitation à soumissionner :

Le gouvernement du Canada a lancé le projet de normalisation des chèques, qui vise à mettre fin à l'impression de relevés de paiement et à procéder par dépôt direct dans presque tous les cas. Pour l'instant, cette solution n'est offerte que lorsqu'un paiement en dollars canadiens est déposé dans un compte bancaire canadien. Afin d'être proactive, la Comptabilité générale de la GRC encourage l'inscription des fournisseurs de l'organisme en vue des changements qui seront apportés au processus de paiement.

Si votre soumission est retenue dans le cadre du présent processus ou de toute autre invitation à soumissionner de la GRC, nous vous encourageons à vous inscrire au dépôt direct. Communiquez avec la Comptabilité générale de la GRC par courriel pour recevoir le formulaire *Demande d'adhésion du bénéficiaire au paiement électronique* ainsi que les directives pour le remplir.

Si vous avez des questions sur le projet de normalisation des chèques ou si vous souhaitez vous inscrire, écrivez à corporate_accounting@rcmp-grc.gc.ca.

IP11 Dispositions relatives à l'intégrité

Conformément à la *Politique d'inadmissibilité et de suspension* (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html>), le soumissionnaire doit joindre à sa soumission la documentation requise, selon le cas, pour que son offre passe à l'étape suivante du processus.

- Déclaration de condamnation à une infraction (s'il y a lieu)
- Documents requis

IP12 Ombudsman de l'approvisionnement

Le Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement (BOA) a été mis sur pied par le gouvernement du Canada pour offrir aux fournisseurs un moyen indépendant de déposer des plaintes liées à l'attribution de contrats de moins de 25 000 \$ pour des biens et de moins de 100 000 \$ pour des services. Vous pouvez soulever des questions ou des préoccupations concernant une demande de soumissions ou l'attribution du contrat subséquent auprès du BOA par téléphone, au 1-866-734-5169, ou par courriel, à l'adresse boa-opo@boa-opo.gc.ca. Vous pouvez également obtenir de plus amples informations sur les services qu'offre le BOA, en consultant son site Web, à l'adresse www.opo-boa.gc.ca.

IP13 SITES WEB

La connexion à certains des sites Web se trouvant aux documents d'appel d'offres est établie à partir d'hyperliens. La liste suivante énumère les adresses de ces sites Web.

Appendice L du Conseil du Trésor, Compagnies de cautionnement reconnues
<http://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=14494§ion=text#apL>

Contrats Canada (Achats et ventes) :
<https://achatsetventes.gc.ca/>

Sanctions économiques canadiennes
<http://www.international.gc.ca/sanctions/index.aspx?lang=fra>

Rapport d'évaluation du rendement de l'entrepreneur (Formulaire PWGSC-TPSGC 2913)
<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/2913.pdf>



Cautionnement de soumission (formulaire PWGSC-TPSGC 504)

<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/504.pdf>

Cautionnement d'exécution (formulaire PWGSC-TPSGC 505)

<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/505.pdf>

Cautionnement pour le paiement de la main-d'oeuvre et des matériaux (formulaire PWGSC-TPSGC 506)

[Http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/506.pdf](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/506.pdf)

Guide des CCUA

<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>

Échelles des taux de salaires pour des contrats fédéraux de construction

http://www.rhdcc.gc.ca/fra/travail/normes_travail/contrats/echelle/index.shtml

TPSGC, Services de sécurité industrielle

<http://ssi-iss.tpsgc-pwgsc.gc.ca/index-fra.html>



CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES (CS)

CS01 EXIGENCES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ POUR LES ENTREPRENEURS CANADIENS

Veiller que toutes les personnes travaillant sur le site, détenir une autorisation de sécurité valide cote de fiabilité émise par la GRC de sécurité du ministère. Référez à l'Annexe C

CS02 LIVRAISON DES SOUMISSIONS

1. An plus R2710T Instructions générales - Services de construction - Exigences relatives à la garantie de soumission ; IG09 Livraison des soumissions ;
2. Les copies de page de couverture des amendement(s) à inclure avec la soumission, dûment signé ou paraphé, en guise d'accusé réception.

CS03 SECURITE ET SANTE OBLIGATOIRE

POUR LE TRAVAIL EN ALBERTA

1. EMPLOYEUR/ENTREPRENEUR

- 1.1. L'entrepreneur doit, aux fins de la Loi sur la sécurité et de règlements, et pendant toute la durée des travaux du contrat:
 - 1.1.1. la Loi comme l'employeur, lorsqu'il n'y a qu'un seul employeur sur le lieu de travail, conformément à l'autorité ayant juridiction;
 - 1.1.2. accepter le rôle de l'entrepreneur/Principal entrepreneur/constructeur, ou il ya a deux ou plus d'employeurs participant a travaillent en même temps et espace dans le lieu de travail, conformément a l'autorité ayant juridiction; et
 - 1.1.3.. d'accord, dans le cas de deux ou plusieurs entrepreneurs travaillant dans le même temps et l'espace sur le chantier, sans limiter la CG3 – exécution et contrôle de travaux GC 3.7, a l'ordre de gestionnaires de projet * a:
 - 1.1.3.1. supposons, comme l'entrepreneur Principal, la responsabilité pour le Canada and autres entrepreneurs; ou
 - 1.1.3.2. accepter qu'autre fournisseur du Canada se contractant Principal et conforme a celui de l'entrepreneur Site particulières d'hygiène et de sécurité Plan.

* "définition de l'ordre" : après l'attribution du contrat, entrepreneur est commande par un ordre de modification

2. PROGRAMME DE SECURITE ET DE LA COMMISSION D'INDEMNISATION DES TRAVAILLEURS

- 2.1. Le soumissionnaire recommande doit fournir a l'autorité contractante, avant l'attribution du contrat:
 - 2.1.1. Un énoncé de tarification des primes de la Commission des accidents du travail (Alberta);
 - 2.1.2. Une lettre de la Workers Compensation Board de bonne réputation, annonce également couvert, administrateurs, directeurs, titulaires ou partenaires qui sera ou seront ou qui sont prévues pour être présent sure les lieux de travail; et



2.1.3. Un certificat de reconnaissance (COR) ou enregistre a sécurité Plan (RSP) acceptable pour l'autorité ayant juridiction (AHJ). Un programme tel que requis par les provinciaux respectif Occupational Health and Safety Act et la sante et politique de sécurité sera acceptables en remplacement d'un COR ou le RER.

2.2. Le soumissionnaire recommande tous les documents ci-dessus doit remettre a l'autorité contractant avant la date indiquée (généralement 3-5 jours après notification) ou par l'autorité contractante. Le non-respect entrainera une rupture de promesse ou a la disqualification du projet, date a laquelle l'autorité contractante sera libre d'aborder el prochain plus bas soumissionnaire sensible/une autre.

3. PERMIS, DE NOTIFICATIONS ET DE PLAN DE SECURITE

3.1 L'entrepreneur doit fournir au directeur de projet:

3.1.1. avant de la réunion avant la construction, une transmission et une copie du formulaire de Notification préalable du projet, contenu dans ce document, envoye a l'autorité ayant juridiction (AHJ), a moins que cette exigence est levee par le gestionnaire de projet; et

3.1.2. préalablement a l'ouverture des travaux et sans limiter les termes des instructions générales aux soumissionnaires article IG 14 et CG4 – protection mesuré GC 4.2

3.1.2.1. les copies de tous les autre nécessaire permet, notifications et documents connexes comme demande dans le cadre de travail/spécifications et/ou (AHJ); et

3.1.2.2. un site spécifique de santé et Plan de sécurité qui soit acceptable pour l'AHJ, a moins que cette exigence est levée par le gestionnaire de projet.



DOCUMENTS DU CONTRAT (DC)

1) Les documents suivants constituent le contrat:

- a. Page « Contrat » une fois signée par le Canada;
- b. Formulaire de soumission et d'acceptation et tout Appendice s'y rattachant rempli(s) en bonne et due forme;
- c. Dessins et devis;
- d. Conditions générales et clauses:

CG1	Dispositions générales	R2810D	(2017-08-17);
CG2	Administration du contrat	R2820D	(2016-01-28);
CG3	Exécution et contrôle des travaux	R2830D	(2015-02-25);
CG4	Mesures de protection	R2840D	(2008-05-12);
CG5	Modalités de paiement	R2550D	(2016-01-28);
CG6	Retards et modifications des travaux	R2865D	(2016-01-28);
CG7	Défaut, suspension ou résiliation du contrat	R2870D	(2008-05-12);
CG8	Règlement des différends	R2884D	(2016-01-28);

Conditions supplémentaires;

Coûts admissibles pour les modifications sous CG6.4.1 R2950D (2015-02-25);

Échelles des taux de salaire pour des contrats fédéraux de construction

R2810D (2017-08-17), Dispositions générales – Services de construction est modifié comme suit :

Section GC1.22 - Évaluation du rendement : contrat – supprimé au complet

- e. Toute modification émise ou toute révision de soumission recevable, reçue avant l'heure et la date déterminée pour la clôture de l'invitation;
- f. Toute modification incorporée d'un commun accord entre le Canada et l'entrepreneur avant l'acceptation de la soumission; et
- g. Toute modification aux documents du contrat qui est apportée conformément aux conditions générales.

2) Les documents identifiés par titre, numéro et date ci-dessus sont intégrés par renvoi et sont reproduits dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (CCUA) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). Le guide des CCUA est disponible sur le site Web de TPSGC:

<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>

3) Échelles des taux de salaire pour des contrats fédéraux de construction est intégré par renvoi et est disponible au site Web :

http://www.rhdcc-hrsdc.gc.ca/fra/travail/normes_travail/contrats/echelle/index.shtml.

4) La langue des documents du contrat est celle du Formulaire de soumission et d'acceptation présenté.



5) **Autorités**

Autorité contractante :

L'autorité contractante pour le contrat est :

Tania Sentes
 Agente des acquisitions
 Gendarmerie royale du Canada
 avenue 11, 5600, Regina (SK)
 Téléphone : 639-625-3463
 Télécopieur : 306-780-5232
 Courriel : rania.sentes@rcmp-grc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat et toute modification doit être autorisée, par écrit, par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

Chargé de projet :

Le chargé de projet pour le contrat est : (*Sera rempli à l'attribution du contrat.*)

Nom: _____
 Titre: _____
 Organisation: _____
 Adresse: _____

 Téléphone: _____
 Télécopieur: _____
 Courriel: _____

Le chargé de projet représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés en vertu du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le chargé de projet; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. De tels changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification au contrat émise par l'autorité contractante.

6) **Ombudsman de l'approvisionnement**

Services de règlement des différends

Les parties reconnaissent que l'ombudsman de l'approvisionnement nommé en vertu du paragraphe 22.1(1) de la Loi sur le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux veillera à proposer aux parties concernées un processus de règlement extrajudiciaire des différends, sur demande ou consentement des parties à participer à un tel processus en vue de résoudre un différend entre elles au sujet de l'interprétation ou de l'application des modalités ou des conditions du présent contrat, et obtiendra leur consentement à en assumer les coûts.

Le Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement peut être joint par téléphone au 1-866-734-5169 ou par courriel à l'adresse boa.opo@boa.opo.gc.ca.



FORMULAIRE DE SOUMISSION ET D'ACCEPTATION (SA)

SA01 IDENTIFICATION DU PROJET

Les travaux visés par ce marché comprennent, sans toutefois s'y limiter, les tâches suivantes à effectuer pour le compte de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) : la fourniture de l'ensemble de la main-d'œuvre, des matériaux, du matériel, des outils, de l'équipement, du transport et de la supervision nécessaires à l'exécution des rénovations de diverses résidences de la GRC à McLennan (Alberta), conformément aux descriptions figurant dans la portée des travaux ci-jointe et à ses modifications.

SA02 NOM COMMERCIAL ET ADRESSE DU SOUMISSIONNAIRE

Nom: _____

Adresse: _____

Téléphone: _____ Télécopieur: _____ NEA _____

Courriel: _____

SA03 OFFRE

Le soumissionnaire offre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada d'exécuter les travaux du projet mentionné ci-dessus, conformément aux documents de soumission pour le montant total de la soumission de

Numéro du bâtiment	Coût total, TPS et TVH en sus	Date approximative du début des travaux	Date approximative de fin des travaux
KBU 068	_____ \$		
KBU 069	_____ \$		
KBU 124	_____ \$		
Montant total de l'offre	_____ \$		

SA04 PÉRIODE DE VALIDITÉ DES SOUMISSIONS

La soumission ne peut être retirée pour une période de (60) jours suivant la date de clôture de l'invitation.

SA05 ACCEPTATION ET CONTRAT



À l'acceptation de l'offre de l'entrepreneur par le Canada, un contrat exécutoire est formé entre le Canada et l'entrepreneur. Les documents constituant le contrat sont ceux mentionnés aux Documents du contrat.

SA06 DURÉE DES TRAVAUX

L'entrepreneur doit exécuter et compléter les travaux par 31 mars 2019.

SA07 SIGNATURE

Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du soumissionnaire (Tapés ou lettres moulées)

Signature

Date



Annexe "A" – Spécifications

Renseignements généraux

- L'entrepreneur doit fournir l'ensemble des matériaux, du matériel, de la main-d'œuvre et de l'équipement nécessaires à l'exécution des travaux.
- L'entrepreneur doit confirmer toutes les mesures sur les lieux.
- La Gestion de l'actif ou son mandataire doit confirmer tous les revêtements de finition, les couleurs et les motifs des nouveaux matériaux et des matériaux de remplacement avant leur achat ou leur mise en œuvre.
- Tous les travaux spécialisés (c.-à-d. les travaux de plomberie, d'électricité, etc.) doivent être réalisés par un travailleur qualifié.
- Tous les travaux doivent être réalisés de manière professionnelle. Aucune coulisse, aucun défaut, ni aucun travail de seconde classe ne seront acceptés. Lorsque le travail est jugé inadéquat, l'entrepreneur doit corriger les défauts à ses frais.
- Tous les déchets de construction produits sur les lieux sont la responsabilité de l'entrepreneur et devront être éliminés des lieux de façon adéquate.
- À l'achèvement des travaux, l'entrepreneur doit suffisamment nettoyer la zone de travail, y compris par l'utilisation d'un aspirateur muni d'un filtre HEPA sur toutes les surfaces visibles, à l'exception du plafond, suivi par l'utilisation d'un chiffon humide sur ces surfaces.
- Tous les changements proposés à la portée des travaux ou aux coûts doivent être préalablement approuvés par écrit par l'autorité contractante.

Bâtiment n° KBU068

Travaux requis

- Fournir un nouvel appareil de conditionnement d'air central à haute efficacité suffisant pour assurer la régulation de la température de l'ensemble de la résidence. L'appareil de conditionnement d'air doit avoir un taux de rendement énergétique saisonnier d'au moins 13, posséder une garantie du fabricant d'au moins 10 ans et répondre aux exigences Energy Star. Un produit acceptable est le climatiseur central Infinity 16 24ANB6 de Carrier, ou un produit équivalent.
- Il faut remplacer les fenêtres extérieures. Les vieilles fenêtres extérieures doivent être remplacées par des fenêtres dans le même style.
Nombre de fenêtres à confirmer.



- Les nouvelles fenêtres doivent être assemblées en usine.
 - Elles doivent comporter un cadre en PVC rigide préfini, sans entretien, un vitrage triple, de la quincaillerie d'ouverture et de fermeture, un coupe-bise et des moustiquaires en fibre de verre.
 - Elles doivent comporter tous les ancrages, les cales et les dispositifs de fixation requis.
 - Les fenêtres doivent être conformes aux exigences du Code national de l'énergie pour les bâtiments du Canada, et elles doivent être conformes aux exigences des éditions en vigueur du CNB et de la SCHL, les exigences les plus contraignantes ayant préséance.
 - Les nouvelles fenêtres doivent être protégées pendant 20 ans par une garantie du fabricant.
 - Remplacer les fenêtres existantes par des fenêtres dans le même style.
 - Remplacer toutes les boiseries des fenêtres intérieures par une moulure en panneau de fibres de 5/8 po x 3-1/4 po, apprêtée et peinte de façon à s'harmoniser aux moulures existantes.
 - Fournir et installer de nouvelles contre-portes blanches qui remplaceront les contre-portes à l'avant et à l'arrière de la maison. Les nouvelles contre-portes doivent comporter un nouveau coupe-bise, une nouvelle moustiquaire et un nouveau mécanisme d'articulation.
- Salle de bain communicante
 - Fournir et installer un nouveau meuble-lavabo et un nouveau comptoir de salle de bain qui remplaceront les éléments existants. Le nouveau meuble-lavabo doit avoir les mêmes dimensions (hauteur, largeur et longueur) que le meuble existant. Les armoires doivent être de qualité égale ou supérieure aux armoires Thomasville, de construction standard. Les portes d'armoires doivent être de qualité équivalente ou supérieure au profil de portes en thermoplastique de style Nelson de Thomasville. Les armoires de salle de bain et les comptoirs doivent correspondre aux nouvelles armoires et aux nouveaux comptoirs de la cuisine de la salle de bain intégrale.
 - Le comptoir doit posséder un dossier de 4 po aux points de contact avec le mur.
 - Calfeutrer tous les joints autour du meuble-lavabo, du comptoir, du dossier, du lavabo, etc., ce qui permettra d'éviter les infiltrations d'eau.



- Remplacer les prises électriques se trouvant à 2 m ou moins des sources d'eau par des prises avec disjoncteur de fuite de terre.
 - Remplacer la cabine de douche de plain-pied par une nouvelle.
 - Fournir et installer un nouveau lavabo, un nouveau robinet et de nouveaux appareils sanitaires de douche qui remplaceront les éléments existants. Le lavabo et la douche doivent être de couleur blanche et de qualité équivalente ou supérieure aux éléments existants. Les robinets et les appareils sanitaires doivent avoir un fini chromé.
 - Retirer le revêtement de sol actuel en vinyle et le remplacer par un nouveau revêtement de sol en vinyle d'une épaisseur minimale de 5 mm. Le revêtement de sol de la salle de bain doit être au même niveau que le revêtement de sol du couloir adjacent. L'installation, y compris la préparation du plancher, doit être effectuée conformément aux recommandations du fabricant. Calfeutrer les joints du mur et du plancher, ce qui permettra d'éviter toute infiltration d'eau. Protéger contre tout dommage le matériau de revêtement de sol nouvellement installé pendant les autres activités de rénovation.
- Salle de bain intégrale
 - Fournir et installer un nouveau meuble-lavabo et un nouveau comptoir de salle de bain qui remplaceront les éléments existants. Le nouveau meuble-lavabo doit avoir les mêmes dimensions (hauteur, largeur et longueur) que le meuble existant. Les armoires doivent être de qualité égale ou supérieure aux armoires Thomasville, de construction standard. Les portes d'armoires doivent être de qualité équivalente ou supérieure au profil de portes en thermoplastique de style Nelson de Thomasville. Les armoires de salle de bain et les comptoirs doivent correspondre aux nouvelles armoires et aux nouveaux comptoirs de la cuisine et de la salle d'eau.
 - Le comptoir doit posséder un dossier de 4 po aux points de contact avec le mur.
 - Fournir et installer un nouveau lavabo et un nouveau robinet qui remplaceront les éléments existants dans la salle de bain. Le lavabo doit être de couleur blanche et de qualité équivalente ou supérieure au lavabo actuel. Le robinet doit avoir un fini chromé.
 - Fournir et installer une nouvelle baignoire-douche intégrée avec robinet, drain et pomme de douche qui remplaceront les éléments existants, et réparer le revêtement mural au besoin. La baignoire-douche doit être de qualité



équivalente ou supérieure à la baignoire-douche existante. Elle doit être de couleur blanche et la quincaillerie de plomberie doit avoir un fini chromé.

- Calfeutrer tous les joints autour du meuble-lavabo, du comptoir, du dossier, du lavabo et autres éléments nouvellement installés, ce qui permettra d'éviter les infiltrations d'eau.
- Remplacer les prises électriques se trouvant à 2 m ou moins des sources d'eau par des prises avec disjoncteur de fuite de terre.
- Remplacer le ventilateur d'extraction de la salle de bain par un ventilateur silencieux dont la capacité est d'au moins 80 pi³/min.
- Retirer le revêtement de sol actuel en vinyle et le remplacer par un nouveau revêtement de sol en vinyle d'une épaisseur minimale de 5 mm. Le revêtement de sol de la salle de bain doit être au même niveau que le revêtement de sol du couloir adjacent. L'installation, y compris la préparation du plancher, doit être effectuée conformément aux recommandations du fabricant. Calfeutrer les joints du mur et du plancher, ce qui permettra d'éviter toute infiltration d'eau. Protéger contre tout dommage le matériau de revêtement de sol nouvellement installé pendant les autres activités de rénovation.

Bâtiment n° KBU069

Travaux requis

- Fournir un nouvel appareil de conditionnement d'air central à haute efficacité suffisant pour la régulation de la température de l'ensemble de la résidence. L'appareil de conditionnement d'air doit avoir un taux de rendement énergétique saisonnier d'au moins 13, posséder une garantie du fabricant d'au moins 10 ans et répondre aux exigences Energy Star. Un produit acceptable est le climatiseur central Infinity 16 24ANB6 de Carrier, ou un produit équivalent.
- Il faut remplacer les fenêtres extérieures. Les vieilles fenêtres extérieures doivent être remplacées par des fenêtres dans le même style.
 - Nombre de fenêtres à confirmer.
 - Les nouvelles fenêtres doivent être assemblées en usine.
 - Elles doivent comporter un cadre en PVC rigide préfini, sans entretien, un vitrage triple, de la quincaillerie d'ouverture et de fermeture, un coupe-bise et des moustiquaires en fibre de verre.
 - Elles doivent comporter tous les ancrages, les cales et les dispositifs de fixation requis.



- Les fenêtres doivent être conformes aux exigences du Code national de l'énergie pour les bâtiments du Canada, et elles doivent être conformes aux exigences des éditions en vigueur du CNB et de la SCHL, les exigences les plus contraignantes ayant préséance.
 - Les nouvelles fenêtres doivent être protégées pendant 20 ans par une garantie du fabricant.
 - Remplacer les fenêtres existantes par des fenêtres dans le même style.
 - Remplacer toutes les boiseries des fenêtres intérieures par une moulure en panneau de fibres de 5/8 po x 3-1/4 po, apprêtée et peinte de façon à s'harmoniser aux moulures existantes.
 - Fournir et installer de nouvelles contre-portes blanches qui remplaceront les contre-portes à l'avant et à l'arrière de la maison. Les nouvelles contre-portes doivent comporter un nouveau coupe-bise, une nouvelle moustiquaire et un nouveau mécanisme d'articulation.
- Salle de bain communicante
 - Fournir et installer un nouveau meuble-lavabo et un nouveau comptoir de salle de bain qui remplaceront les éléments existants. Le nouveau meuble-lavabo doit avoir les mêmes dimensions (hauteur, largeur et longueur) que le meuble existant. Les armoires doivent être de qualité égale ou supérieure aux armoires Thomasville, de construction standard. Les portes d'armoires doivent être de qualité équivalente ou supérieure au profil de portes en thermoplastique de style Nelson de Thomasville. Les armoires de salle de bain et les comptoirs doivent correspondre aux nouvelles armoires et aux nouveaux comptoirs de la cuisine de la salle de bain intégrale.
 - Le comptoir doit posséder un dossier de 4 po aux points de contact avec le mur.
 - Calfeutrer tous les joints autour du meuble-lavabo, du comptoir, du dossier, du lavabo, etc., ce qui permettra d'éviter les infiltrations d'eau.
 - Remplacer les prises électriques se trouvant à 2 m ou moins des sources d'eau par des prises avec disjoncteur de fuite de terre.
 - Remplacer la cabine de douche de plain-pied par une nouvelle.
 - Fournir et installer un nouveau lavabo, un nouveau robinet et de nouveaux appareils sanitaires de douche qui remplaceront les éléments existants. Le lavabo et la douche doivent être de couleur blanche et de qualité équivalente ou



supérieure aux éléments existants. Les robinets et les appareils sanitaires doivent avoir un fini chromé.

- Retirer le revêtement de sol actuel en vinyle et le remplacer par un nouveau revêtement de sol en vinyle d'une épaisseur minimale de 5 mm. Le revêtement de sol de la salle de bain doit être au même niveau que le revêtement de sol du couloir adjacent. L'installation, y compris la préparation du plancher, doit être effectuée conformément aux recommandations du fabricant. Calfeutrer les joints du mur et du plancher, ce qui permettra d'éviter toute infiltration d'eau. Protéger contre tout dommage le matériau de revêtement de sol nouvellement installé pendant les autres activités de rénovation.
- Salle de bain intégrale
 - Fournir et installer un nouveau meuble-lavabo et un nouveau comptoir de salle de bain qui remplaceront les éléments existants. Le nouveau meuble-lavabo doit avoir les mêmes dimensions (hauteur, largeur et longueur) que le meuble existant. Les armoires doivent être de qualité égale ou supérieure aux armoires Thomasville, de construction standard. Les portes d'armoires doivent être de qualité équivalente ou supérieure au profil de portes en thermoplastique de style Nelson de Thomasville. Les armoires de salle de bain et les comptoirs doivent correspondre aux nouvelles armoires et aux nouveaux comptoirs de la cuisine et de la salle d'eau.
 - Le comptoir doit posséder un dossier de 4 po aux points de contact avec le mur.
 - Fournir et installer un nouveau lavabo et un nouveau robinet qui remplaceront les éléments existants dans la salle de bain. Le lavabo doit être de couleur blanche et de qualité équivalente ou supérieure au lavabo actuel. Le robinet doit avoir un fini chromé.
 - Fournir et installer une nouvelle baignoire-douche intégrée avec robinet, drain et pomme de douche qui remplaceront les éléments existants, et réparer le revêtement mural au besoin. La baignoire-douche doit être de qualité équivalente ou supérieure à la baignoire-douche existante. Elle doit être de couleur blanche et la quincaillerie de plomberie doit avoir un fini chromé.
 - Calfeutrer tous les joints autour du meuble-lavabo, du comptoir, du dossier, du lavabo et autres éléments nouvellement installés, ce qui permettra d'éviter les infiltrations d'eau.
 - Remplacer les prises électriques se trouvant à 2 m ou moins des sources d'eau par des prises avec disjoncteur de fuite de terre.



- Remplacer le ventilateur d'extraction de la salle de bain par un ventilateur silencieux dont la capacité est d'au moins 80 pi³/min.
- Retirer le revêtement de sol actuel en vinyle et le remplacer par un nouveau revêtement de sol en vinyle d'une épaisseur minimale de 5 mm. Le revêtement de sol de la salle de bain doit être au même niveau que le revêtement de sol du couloir adjacent. L'installation, y compris la préparation du plancher, doit être effectuée conformément aux recommandations du fabricant. Calfeutrer les joints du mur et du plancher, ce qui permettra d'éviter toute infiltration d'eau. Protéger contre tout dommage le matériau de revêtement de sol nouvellement installé pendant les autres activités de rénovation.

Bâtiment n° KBU124

Travaux requis

- Ce bâtiment est un duplex. Fournir deux (2) nouveaux appareils de conditionnement d'air central à haute efficacité, chacun étant suffisant pour assurer la régulation de la température de l'ensemble de chaque résidence (un appareil de chaque côté du duplex). Les appareils de conditionnement d'air doivent avoir un taux de rendement énergétique saisonnier d'au moins 13, posséder une garantie du fabricant d'au moins 10 ans et répondre aux exigences Energy Star. Un produit acceptable est le climatiseur central Infinity 16 24ANB6 de Carrier, ou un produit équivalent.
- Fournir et installer de nouvelles contre-portes blanches qui remplaceront les contre-portes à l'avant et à l'arrière de la maison. Les nouvelles contre-portes doivent comporter un nouveau coupe-bise, une nouvelle moustiquaire et un nouveau mécanisme d'articulation.



Annexe "B" – Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité (LVERS)

(joint à la fin de ce document)



APPENDICE 1
LISTE DE VÉRIFICATION – LIVRAISON DES SOUMISSIONS

Livraison d'une soumission, en vertu de R2410T, GI07 et SC02 :

- Page de couverture de l'appel d'offres :** remplie et signée
- FORMULAIRE DE SOUMISSION ET D'ACCEPTION :** rempli et signé
- Page de couverture des amendements :** signée ou paraphée
- Cautionnement de soumission**
- À l'extérieur de l'enveloppe** **Numéro d'appel d'offres, soumissionnaire, adresse de l'expéditeur, date et heure de clôture de l'invitation**

Envoyer les soumissions à l'adresse ci-dessous, avant ou à la date et l'heure de clôture de l'invitation :

GRC
Services des acquisitions et des marchés
c/o Commissionaires, Division F
6101 avenue Dewdney
Regina (SK) S4P 3K7

No de télécopieur 306-780-5232

SRCL# 2017-11133728 (K)



Government of Canada / Gouvernement du Canada

Contract Number / Numéro du contrat
Security Classification / Classification de sécurité

SECURITY REQUIREMENTS CHECK LIST (SRCL)
LISTE DE VÉRIFICATION DES EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ (LVERS)

PART A - CONTRACT INFORMATION / PARTIE A - INFORMATION CONTRACTUELLE		
1. Originating Government Department or Organization / Ministère ou organisme gouvernemental d'origine RCMP		2. Branch or Directorate / Direction générale ou Direction CMB / Real Property Asset Management K-DIV
3. a) Subcontract Number / Numéro du contrat de sous-traitance	3. b) Name and Address of Subcontractor / Nom et adresse du sous-traitant	
4. Brief Description of Work / Brève description du travail McLennan RCMP employee housing located in McLennan Alberta. Living Quarters improvements for FY18/19. Contractors will be required to access RCMP property for a window replacement project.		
5. a) Will the supplier require access to Controlled Goods? Le fournisseur aura-t-il accès à des marchandises contrôlées?		<input checked="" type="checkbox"/> No / Non <input type="checkbox"/> Yes / Oui
5. b) Will the supplier require access to unclassified military technical data subject to the provisions of the Technical Data Control Regulations? Le fournisseur aura-t-il accès à des données techniques militaires non classifiées qui sont assujetties aux dispositions du Règlement sur le contrôle des données techniques?		<input checked="" type="checkbox"/> No / Non <input type="checkbox"/> Yes / Oui
6. Indicate the type of access required / Indiquer le type d'accès requis		
6. a) Will the supplier and its employees require access to PROTECTED and/or CLASSIFIED information or assets? Le fournisseur ainsi que les employés auront-ils accès à des renseignements ou à des biens PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS? (Specify the level of access using the chart in Question 7. c) (Préciser le niveau d'accès en utilisant le tableau qui se trouve à la question 7. c)		<input checked="" type="checkbox"/> No / Non <input type="checkbox"/> Yes / Oui
6. b) Will the supplier and its employees (e.g. cleaners, maintenance personnel) require access to restricted access areas? No access to PROTECTED and/or CLASSIFIED information or assets is permitted. Le fournisseur et ses employés (p. ex. nettoyeurs, personnel d'entretien) auront-ils accès à des zones d'accès restreintes? L'accès à des renseignements ou à des biens PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS n'est pas autorisé.		<input type="checkbox"/> No / Non <input checked="" type="checkbox"/> Yes / Oui
6. c) Is this a commercial courier or delivery requirement with no overnight storage? S'agit-il d'un contrat de messagerie ou de livraison commerciale sans entreposage de nuit?		<input checked="" type="checkbox"/> No / Non <input type="checkbox"/> Yes / Oui
7. a) Indicate the type of information that the supplier will be required to access / Indiquer le type d'information auquel le fournisseur devra avoir accès		
Canada <input type="checkbox"/>	NATO / OTAN <input type="checkbox"/>	Foreign / Étranger <input type="checkbox"/>
7. b) Release restrictions / Restrictions relatives à la diffusion		
No release restrictions Aucune restriction relative à la diffusion <input type="checkbox"/>	All NATO countries Tous les pays de l'OTAN <input type="checkbox"/>	No release restrictions Aucune restriction relative à la diffusion <input type="checkbox"/>
Not releasable À ne pas diffuser <input type="checkbox"/>		
Restricted to: / Limité à: <input type="checkbox"/>	Restricted to: / Limité à: <input type="checkbox"/>	Restricted to: / Limité à: <input type="checkbox"/>
Specify country(ies): / Préciser le(s) pays:	Specify country(ies): / Préciser le(s) pays:	Specify country(ies): / Préciser le(s) pays:
7. c) Level of information / Niveau d'information		
PROTECTED A PROTÉGÉ A <input type="checkbox"/>	NATO UNCLASSIFIED NATO NON CLASSIFIÉ <input type="checkbox"/>	PROTECTED A PROTÉGÉ A <input type="checkbox"/>
PROTECTED B PROTÉGÉ B <input type="checkbox"/>	NATO RESTRICTED NATO DIFFUSION RESTREINTE <input type="checkbox"/>	PROTECTED B PROTÉGÉ B <input type="checkbox"/>
PROTECTED C PROTÉGÉ C <input type="checkbox"/>	NATO CONFIDENTIAL NATO CONFIDENTIEL <input type="checkbox"/>	PROTECTED C PROTÉGÉ C <input type="checkbox"/>
CONFIDENTIAL CONFIDENTIEL <input type="checkbox"/>	NATO SECRET NATO SECRET <input type="checkbox"/>	CONFIDENTIAL CONFIDENTIEL <input type="checkbox"/>
SECRET SECRET <input type="checkbox"/>	COSMIC TOP SECRET COSMIC TRÈS SECRET <input type="checkbox"/>	SECRET SECRET <input type="checkbox"/>
TOP SECRET TRÈS SECRET <input type="checkbox"/>		TOP SECRET TRÈS SECRET <input type="checkbox"/>
TOP SECRET (SIGINT) TRÈS SECRET (SIGINT) <input type="checkbox"/>		TOP SECRET (SIGINT) TRÈS SECRET (SIGINT) <input type="checkbox"/>



Contract Number / Numéro du contrat
Security Classification / Classification de sécurité

PART A (continued) / PARTIE A (suite)

8. Will the supplier require access to PROTECTED and/or CLASSIFIED COMSEC information or assets?
 Le fournisseur aura-t-il accès à des renseignements ou à des biens COMSEC désignés PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS? No / Non Yes / Oui
 If Yes, indicate the level of sensitivity:
 Dans l'affirmative, indiquer le niveau de sensibilité :

9. Will the supplier require access to extremely sensitive INFOSEC information or assets?
 Le fournisseur aura-t-il accès à des renseignements ou à des biens INFOSEC de nature extrêmement délicate? No / Non Yes / Oui
 Short Title(s) of material / Titre(s) abrégé(s) du matériel :
 Document Number / Numéro du document :

PART B - PERSONNEL (SUPPLIER) / PARTIE B - PERSONNEL (FOURNISSEUR)

10. a) Personnel security screening level required / Niveau de contrôle de la sécurité du personnel requis

- | | | | |
|---|---|---|--|
| <input type="checkbox"/> RELIABILITY STATUS
COTE DE FIABILITÉ | <input type="checkbox"/> CONFIDENTIAL
CONFIDENTIEL | <input type="checkbox"/> SECRET
SECRET | <input type="checkbox"/> TOP SECRET
TRÈS SECRET |
| <input type="checkbox"/> TOP SECRET - SIGINT
TRÈS SECRET - SIGINT | <input type="checkbox"/> NATO CONFIDENTIAL
NATO CONFIDENTIEL | <input type="checkbox"/> NATO SECRET
NATO SECRET | <input type="checkbox"/> COSMIC TOP SECRET
COSMIC TRÈS SECRET |
| <input checked="" type="checkbox"/> SITE ACCESS
ACCÈS AUX EMPLACEMENTS | | | |

Special comments:
 Commentaires spéciaux : FA2 Escort required

NOTE: If multiple levels of screening are identified, a Security Classification Guide must be provided.
 REMARQUE : Si plusieurs niveaux de contrôle de sécurité sont requis, un guide de classification de la sécurité doit être fourni.

10. b) May unscreened personnel be used for portions of the work?
 Du personnel sans autorisation sécuritaire peut-il se voir confier des parties du travail? No / Non Yes / Oui
 If Yes, will unscreened personnel be escorted?
 Dans l'affirmative, le personnel en question sera-t-il escorté? No / Non Yes / Oui

PART C - SAFEGUARDS (SUPPLIER) / PARTIE C - MESURES DE PROTECTION (FOURNISSEUR)

INFORMATION / ASSETS / RENSEIGNEMENTS / BIENS

11. a) Will the supplier be required to receive and store PROTECTED and/or CLASSIFIED information or assets on its site or premises?
 Le fournisseur sera-t-il tenu de recevoir et d'entreposer sur place des renseignements ou des biens PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS? No / Non Yes / Oui

11. b) Will the supplier be required to safeguard COMSEC information or assets?
 Le fournisseur sera-t-il tenu de protéger des renseignements ou des biens COMSEC? No / Non Yes / Oui

PRODUCTION

11. c) Will the production (manufacture, and/or repair and/or modification) of PROTECTED and/or CLASSIFIED material or equipment occur at the supplier's site or premises?
 Les installations du fournisseur serviront-elles à la production (fabrication et/ou réparation et/ou modification) de matériel PROTÉGÉ et/ou CLASSIFIÉ? No / Non Yes / Oui

INFORMATION TECHNOLOGY (IT) MEDIA / SUPPORT RELATIF À LA TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION (TI)

11. d) Will the supplier be required to use its IT systems to electronically process, produce or store PROTECTED and/or CLASSIFIED information or data?
 Le fournisseur sera-t-il tenu d'utiliser ses propres systèmes informatiques pour traiter, produire ou stocker électroniquement des renseignements ou des données PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS? No / Non Yes / Oui

11. e) Will there be an electronic link between the supplier's IT systems and the government department or agency?
 Disposera-t-on d'un lien électronique entre le système informatique du fournisseur et celui du ministère ou de l'agence gouvernementale? No / Non Yes / Oui



Contract Number / Numéro du contrat
Security Classification / Classification de sécurité

PART C - (continued) / PARTIE C - (suite)

For users completing the form **manually** use the summary chart below to indicate the category(ies) and level(s) of safeguarding required at the supplier's site(s) or premises.

Les utilisateurs qui remplissent le formulaire **manuellement** doivent utiliser le tableau récapitulatif ci-dessous pour indiquer, pour chaque catégorie, les niveaux de sauvegarde requis aux installations du fournisseur.

For users completing the form **online** (via the Internet), the summary chart is automatically populated by your responses to previous questions.
 Dans le cas des utilisateurs qui remplissent le formulaire **en ligne** (par Internet), les réponses aux questions précédentes sont automatiquement saisies dans le tableau récapitulatif.

SUMMARY CHART / TABLEAU RÉCAPITULATIF

Category / Catégorie	PROTECTED / PROTÉGÉ			CLASSIFIED / CLASSIFIÉ			NATO				COMSEC						
	A	B	C	CONFIDENTIAL / CONFIDENTIEL	SECRET	TOP SECRET / TRÈS SECRET	NATO RESTRICTED	NATO CONFIDENTIAL	NATO SECRET	COSMIC TOP SECRET / COSMIC TRÈS SECRET	PROTECTED / PROTÉGÉ			CONFIDENTIAL	SECRET	TOP SECRET / TRÈS SECRET	
							NATO DIFFUSION RESTREINTE	NATO CONFIDENTIEL	A		B	C					
Information / Assets / Renseignements / Biens / Production																	
IT Media / Support TI																	
IT Link / Lien électronique																	

12. a) Is the description of the work contained within this SRCL PROTECTED and/or CLASSIFIED? No / Non Yes / Oui
 La description du travail visé par la présente LVERS est-elle de nature PROTÉGÉE et/ou CLASSIFIÉE?

If Yes, classify this form by annotating the top and bottom in the area entitled "Security Classification".
Dans l'affirmative, classifiez le présent formulaire en indiquant le niveau de sécurité dans la case intitulée « Classification de sécurité » au haut et au bas du formulaire.

12. b) Will the documentation attached to this SRCL be PROTECTED and/or CLASSIFIED? No / Non Yes / Oui
 La documentation associée à la présente LVERS sera-t-elle PROTÉGÉE et/ou CLASSIFIÉE?

If Yes, classify this form by annotating the top and bottom in the area entitled "Security Classification" and indicate with attachments (e.g. SECRET with Attachments).
Dans l'affirmative, classifiez le présent formulaire en indiquant le niveau de sécurité dans la case intitulée « Classification de sécurité » au haut et au bas du formulaire et indiquez qu'il y a des pièces jointes (p. ex. SECRET avec des pièces jointes).